

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18209 - 71ÈME ANNÉE

**Le Parti communiste réunionnais va donner sa position**

## **Jeux des îles : conférence du PCR aujourd'hui à 14 heures**

Le Parti communiste réunionnais réagit aux derniers développement des Jeux des îles. Il a publié un communiqué ce dimanche 2 août et il annonce la tenue ce lundi à 14 heures à l'hôtel le Saint-Denis, place du Barachois à côté de la préfecture, à Saint-Denis. Voici son communiqué.

**Les Jeux des Iles de l'Océan Indien ont démarré dans les pires conditions qu'on aurait pu imaginer :**

- **tracasseries administratives pour les visas,**
- **remise en cause des règles et de l'esprit des jeux,**
- **atteinte à l'amitié et la solidarité entre les peuples de l'Océan Indien.**

**Devant cette situation catastrophique qui a provoqué, notamment le départ des Comoriens, le PCR s'étonne qu'un ministre des Sports vienne de 10 000 kilomètres pour jeter de l'huile sur le feu au lieu de faciliter le dialogue nécessaire.**

**Enfin, le PCR dénonce l'instrumentalisation de La Réunion qui, pour la première fois, a été tout simplement rayée de la présentation des Jeux.**

**Le PCR a décidé de s'exprimer plus largement sur cette crise aigüe, à l'occasion d'un point presse qu'il tiendra, lundi 3 août, à l'Hôtel Le Saint Denis, à 14h.**

**Saint Denis, le 2 août 2015  
Bureau de Presse du PCR**

## Retour sur les faits : la violation de la Charte des Jeux

# Jeux des îles : la France peut-elle encore tomber plus bas ?

**Après avoir interdit l'entrée à La Réunion de dizaines d'athlètes des Jeux des îles, les autorités françaises avaient fait marche arrière au dernier moment pour arracher la participation de toutes les délégations à la cérémonie d'ouverture des Jeux des îles. Mais la décision de faire défiler les représentants de Mayotte derrière le drapeau de la France a fait exploser en plein vol les JIOI. C'est une violation flagrante de la Charte des Jeux des îles qui engage tous les participants.**

À quelques heures de l'ouverture des Jeux des îles de l'océan Indien, «jusqu'où descendra la France», écrivions-nous ce samedi. Nous pouvons dorénavant nous demander si la France peut-elle encore tomber plus bas. Ce pays est désormais au pied du mur. Va-t-il tout mettre en œuvre pour réparer et arrêter de gâcher une fête de la jeunesse des peuples de l'océan Indien ?

Pourtant, une heure avant la cérémonie d'ouverture, tout avait l'air d'être réglé. La France s'était engagée à lever l'interdiction d'entrer à La Réunion décrétée à l'encontre de dizaines d'athlètes invités des Réunionnais. Cela signifiait que les visas devaient être délivrés ce samedi. Les jeunes se sont alors rassemblés au stade de Saint-Paul pour participer à la cérémonie d'ouverture des JIOI, présidée par Patrick Kanner, ministre français des Sports.

Les délégations ont alors défilé par ordre alphabétique : les Comoriens ont ouvert la marche, suivis par Madagascar, les Maldives, Maurice et les Seychelles. Et c'est là qu'est survenu un incroyable coup de théâtre : la violation de la Charte des jeux des îles.

Il a en effet été décidé de faire défiler les athlètes de Mayotte derrière le drapeau français au sein d'une délégation appelée France-Océan Indien. La délégation réunionnaise a dû aussi se prêter à cette incroyable manœuvre, en défilant dans la même délégation. Face au mépris manifeste de la Charte des Jeux des îles de l'océan Indien, la délégation de l'Union des Comores a décidé de quitter la cérémonie d'ouverture. Au moment où le ministre français des Sports a déclaré ouverts les 9<sup>ème</sup> Jeux des îles de l'océan Indien, voici les drapeaux qui étaient donc près du

podium : France, Madagascar, Maldives, Maurice et Seychelles.

Selon le ministre français des Sports, le drapeau de Mayotte est celui de son pays. Et Patrick Kanner a dit qu'il souhaitait faire évoluer la Charte des jeux.

Manifestement, il a été décidé de ne pas respecter cette Charte, adoptée à l'unanimité des membres. Sa dernière modification date du 28 août 2009.

Elle règle très clairement la situation de Mayotte, admise comme membre à l'unanimité sous condition, notamment qu'« en toute occasion et cérémonie nécessitant l'utilisation d'un drapeau, elle utilisera celui des Jeux et n'arborera aucun symbole de l'État français (hymne et drapeau)»

En toute connaissance de cause, la Charte des Jeux des îles a été violée. C'est une décision d'une ampleur considérable. Imagine-t-on aux Jeux Olympiques un pays ne pas respecter au grand jour la Charte qui régit leur

organisation ? Immédiatement les sanctions tomberaient et ce pays serait mis en ban de la communauté internationale.

Fait encore plus grave, cette manœuvre se déroule à La Réunion, et elle a utilisé la délégation de notre île. Quelle va être l'image de notre pays chez nos voisins ? Comment la France compte-t-elle s'y prendre pour réparer les dégâts considérables qu'elle est en train de faire à La Réunion ?

Souhaitons que les victimes et les autres peuples de l'océan Indien sachent que le peuple réunionnais est totalement étranger à ces procédés indignes. Plus que jamais, l'heure de la solidarité est venue.

C'est ce que rappelait le PCR le 28 juillet dernier : « en tant que Réunionnais, nous exprimons notre solidarité envers nos sœurs et frères des îles voisines ».

**M.M.**

### ADHESION DE MAYOTTE

La demande d'adhésion de Mayotte en tant que membre du CIJ a été acceptée à l'unanimité, par résolution spéciale, lors de la réunion du CIJ des 21-22 avril 2006.

Comité International des Jeux

CHARTRE MODIFIEE le 28 août 2009

Page 3

Cette adhésion de Mayotte est soumise au respect des conditions suivantes :

- Mayotte participe aux réunions de toutes les instances du CIJ sans droit de vote et avec voix consultative,
- En toute occasion et cérémonie nécessitant l'utilisation d'un drapeau, elle utilisera celui des Jeux et n'arborera aucun symbole de l'Etat Français (hymne et drapeau)

Extrait de la Charte des Jeux des îles fixant le cadre de l'adhésion de Mayotte.

## Edito

### « La France a pris ses responsabilités », nous aussi !

**S**i l'on en croit les reportages des médias, le Ministre des Sports, M. Kanner, qui ne connaît pas l'histoire mouvementée de nos îles, entre elles, d'une part, et dans leurs rapports à la France, d'autre part, aurait déclaré que « la France a pris ses responsabilités ». Mal lui en a pris, car cette affirmation sonne dans nos têtes et dans nos cœurs comme celle d'une France rétrograde. En effet, nous ne confondons pas la France de Colbert, rédacteur du Code Noir, esclavagiste, avec celle de Scheolcher, la France abolitionniste. Dans les 2 cas, la France avait pris ses responsabilités.

Nous sommes en 2015. Comment un événement où on devait exalter l'amitié et la fraternité géographiques finit-il par de telles déclarations péremptives ? Or, il suffit de se rappeler du contenu du communiqué du PCR de la semaine dernière, pour se rendre compte que les tracasseries administratives pour obtenir un visa d'entrée à La Réunion ont constitué les bases d'un trouble manifeste à la sérénité des jeux. Pourquoi la France témoigne-t-elle tant d'humiliation envers nos frères et sœurs de Madagascar et des Comores, deux pays qui accueillent des Français et des Réunionnais, sans exiger ni un délai, ni un visa préalable, ni une somme d'argent ? Oui, pourquoi ?

Dans 2 ans, en 2017, nous allons commémorer le 70e anniversaire du massacre des Malgaches par l'armée Française, en 1947. Près de 100 000 morts. Or, les Malgaches venaient de participer à la Libération de la France de l'occupation nazie, entre 1939 et 1945. 2 ans à peine après ce moment de fraternité vécue dans les tranchées et sous les bombes allemandes, des Malgaches qui voulaient être aussi libres que les Français étaient jetés du haut des avions dans le vide. À Moramanga, le train bondé de Malgaches fut criblé de balles. Cela

ne vous rappelle pas les fameux trains de la mort, en partance pour l'Allemagne ? Un peu plus tard, l'épisode de la Sakay est encore vivace dans les esprits. La France a-t-elle tiré toutes les conséquences de ces événements tragiques dans lesquels des Réunionnais ont été entraînés, faisant de La Réunion, une colonie colonisatrice, à son tour ? En la circonstance, « la France a pris ses responsabilités », non ?

Et les Comores ? Mitterrand arrive au pouvoir en 1981. C'est l'alternance politique. La France a été incapable d'imaginer une solution globale à un problème créé sous la droite, 6 ans avant. La gauche se devait d'ouvrir une solution de rassemblement qui respecte toutes les parties et la dignité humaine. 34 ans après cette première alternance, quel est le bilan ? Un cimetière maritime pour 20.000 individus, impensable avant. L'an dernier, 2014, on a compté plus de 19.000 reconduites à la frontière à Mayotte. L'impasse est totale. Et, à La Réunion, c'est le racisme anti-Comorien, anti-Mahorais qui se répand. Peut-on proclamer devant l'avenir que la France, de gauche de surcroît, a pris ses responsabilités ?

A contrario, tout observateur impartial peut mesurer les efforts déployés par des démocrates sincères, en particulier, les communistes Réunionnais, pour formuler des propositions de bon sens afin de sortir des séquelles historiques et rapprocher les peuples des îles. Cela suppose qu'au préalable, il faille connaître l'histoire singulière de nos îles et assumer l'avenir en commun. C'est notre responsabilité, en lien avec une France humaniste.

*Ary Yée Chong Tchi Kan*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Libre opinion du Professeur André Oraison

# « Je suis un mauvais Français »

« Je suis un mauvais Français. Pour moi, Mayotte est comorienne et non pas française », écrit le Professeur André Oraison pour annoncer la publication à la presse d'une tribune libre dont voici le contenu.



La carte des Comores sur le site de l'Organisation des Nations Unies. Ce document fait bien apparaître les 4 îles, en précisant que Mayotte est actuellement sous administration française. On peut constater qu'il n'existe pas de frontières entre les 4 îles.

Voici le point de vue d'un mauvais Français : voici mon point de vue.

On peut très bien comprendre la réaction épidermique de l'Union des Comores qui ne participera pas aux Jeux des îles de l'océan Indien.

Si la France se prétend souveraine sur l'île de Mayotte, c'est en violation manifeste du droit international public contemporain, en violation des principes énoncés dans la Charte de San Francisco qui crée les Nations Unies le 26 juin 1945 et plus précisément en violation du principe d'autodétermination des peuples coloniaux et du principe de

l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Mayotte est comorienne et non pas française.

Conclusion : l'attitude de François Hollande et de la France à l'égard de Mayotte est quasiment identique à celle de Vladimir Poutine et de la Russie à l'égard de la Crimée.

Je m'intéresse au problème de la décolonisation dans la région de l'océan Indien depuis bientôt maintenant cinquante ans et j'ai eu l'occasion d'aborder, à plusieurs reprises, le différend franco-comorien sur « l'île hippocampe ». Pour ceux qui sont sensibilisés par cette question toujours d'actualité depuis

le dimanche 22 décembre 1974, voici les références de ma dernière étude de droit international public et de science politique publiée dans la Revue Juridique de l'Océan Indien (RJOI), sous le titre : Radioscopie critique de l'inextricable et regrettable querelle franco-comorienne sur l'île de Mayotte (La « nouvelle approche » du Président comorien Ikililou Dhoinine : le dialogue direct entre Comoriens et Mahorais. Une étape sur la voie d'une confédération bilatérale comoro-mahoraise ?), RJOI, 2013, n° 16, pages 153 à 176.

**André Oraison,**  
Professeur des Universités

## Préparation du Sommet spécial sur le développement durable

# L'entreprise pour refaçonner l'économie

Un mois avant le Sommet spécial sur le développement durable, organisé par les Nations Unies à New York, les chercheurs de l'Institut pour le leadership durable de l'Université de Cambridge (CISL) ont publié un plan de 10 actions sur 10 ans, visant à dynamiser l'économie de manière durable et écologique.

Ce sommet international sera l'occasion pour faire le bilan des Objectifs du millénaire pour le développement et de fixer de nouveaux objectifs pour l'après 2015. Le plan se base sur 10 tâches interconnectées, construites autour de trois groupes clés de leaders : les gouvernements, la finance et le monde des affaires.

### L'entreprise au cœur du nouveau modèle économique

Ces derniers estiment que face à la hausse des inégalités, la dégradation des écosystèmes, l'épuisement des ressources et le niveau élevé des gaz à effet de serre, il devient indispensable de repenser l'économie pour accroître durablement la performance économique des pays sur le long terme.

Ces défis façonnent la croissance et la prospérité économique, dans le but de garantir le bien-être des sociétés dans le monde, assurent les chercheurs. Pour ces derniers, les entrepreneurs ont « la possibilité de travailler » avec leurs pairs, mais également, les politiciens et les décideurs, afin de faire avancer ce nouveau contexte économique.

Pour cela, il faut modifier les conditions d'exploitation des entreprises et mettre en place une nouvelle relation entre les entreprises, la finance et le gouvernement.

Selon le CISL, certains chefs d'entreprise estiment que les obstacles comme la pollution et ses impacts devraient plus sévèrement puni et légiféré que le travail et les profits. D'autres veulent des réglementations ou mécanismes de tarification destinés à contrôler l'utilisation des ressources, les déchets, mais également les inégalités, la discrimina-

tion,

### L'innovation, vecteur social et environnemental

Globalement, les entrepreneurs souhaitent un cadre d'organisation et de fonctionnement en faveur de l'innovation, « qui apportent des avantages sociaux et environnementaux ». D'autres « voient la transparence comme la clé » de tous les maux. Ils « veulent que les gouvernements imposent la publication de la performance sociale et environnementale des entreprises, pour permettre aux citoyens de se faire leur propre opinion sur le comportement des entreprises ».

De leurs côtés, les gouvernements ont évoqué le rôle central des entreprises dans l'économie d'un pays, mais elles doivent générer « de la valeur sociale et environnementale ». Pour cela, les gouvernements doivent définir des cadres législatifs, permettant aux entreprises de se développer.

Raison pour laquelle, « la dynamique entre les entreprises, le gouvernement et le système de financement est au cœur de cette initiative. Nous croyons que dans une économie guidée de manière appropriée, l'entreprise peut être un moteur de développement durable, de croissance et pas seulement d'économie ».

### Un plan détaillé pour changer de modèle

Le plan proposé par l'Institut pour le leadership durable « met l'accent

sur la création de conditions favorables pour les entreprises durables », en levant les obstacles la vision du plan est de lever les obstacles afin de générer des résultats positifs dans un contexte environnemental serein.

Il s'agit de faire « travailler ensemble », entreprises, gouvernements et finance, sur « un programme commun, conjointement bénéfique. Si nous réussissons, la prochaine décennie sera de jeter les bases pour un avenir radieux dans lequel l'humanité se développe ».

Toutefois, « le processus de transformation nécessitera une forte augmentation des niveaux d'ambition, de nouvelles formes de collaboration et d'innovation radicale pour échapper à la pensée qui nous retient ».

Le plan prévoit dix tâches

1. Prendre les bonnes mesures et fixer les bonnes cibles
2. Utiliser la politique fiscale pour corriger les facteurs externes
3. Stimuler l'innovation socialement utile
4. Assurer des actions de financement pour le long terme
5. Fixer un coût de capital reflétant celui des activités
6. Innover avec les structures financières pour mieux servir le commerce durable
7. Avoir des ambitions audacieuses et innover pour créer plus de valeur
8. Élargir le cadre de mesure et de divulgation
9. Accroître la capacité et les incitatifs à agir
10. Maîtriser les communications pour un changement positif

@celinetabou

# Oté

## Bann gatèr d'sos ! Bann gatèr !

*Té i doi fé in dizène do zour ékstra. L'avé fé tout pou réisi in gran fète l'amityé, in gran fète l'éspor, in gran fète la zénès. Mi koné nana dmoun i travay la dsi dopi in bon pé d'tan. Mi koné in pé la pa ménaz z'ot tan, z'ot fors pou réisi so fète l'amityé. In kantité d'moun lété invité pou vnir isi pou ète an parmi. La prèss internasyonal l'éte informé. Donk tout té paré pou k'lo fète i réisi.*

*Solman oila, in pti grinn sab i pé kal in mashine. La prèv ? Na in késtyon la poz an dèrnyé pars té i doi pa ète in késtyon tro inportant ; sé la késtyonn viza. Viza ? Oui pars si nou ni sava dann péi lé z'ot san fé tro d'formalité, désèrtin z'ot i pé pa rant shé nous san an avoir in viza é la batay i komans. In bonpé malgash, in bonpé komor lé té pa lo bien véni é la bien fé santir azot. Pou kosa ? Pèrsone i koné pa ! Pèrsone la pa pran son réponsabilité non pli ! in késtyonn détay pou zot ?*

*Pa sir ! Pars in ta z'afèr la grèf inn avèk l'ot pou, ziska ké lo délégasyon péi komor i desid arête avèk sa. Moin mi pans in pé la desid sabote lo z'afèr é zot la gingn fé. Pli pir, sanm pou moin lo konplotèr lé pa tro loin lo gouvèrnman fransé : kisoï lo l'éta lokal, kisoï lo l'éta santral. Lo mèr Sind-ni la pa di : « Gouvèrnman na ka répar déga li la fé ! »... Sé pa moin k'i di, sé lo mèr sind-ni in shèf bann sosyalis é in moun plito koté gouvèrnman. Mi vann konm moin l'ashté !*

*Moin sar pa pli long é m'a azout arienk in n'afèr : zot i koné kosa i apèl in gatèr d'sos, sansa in gatèr ? Mi pans l'avé dan sèt afèr.*

**Justin**

« Si ou i koné lo bransh, moin mi koné lo rasine » - In kozman pou la rout

Lakèl lé pli for : lo bransh sansa lo rasine ? Si ou I koup lo bransh lo pyé d'boi I ropous pars lo rasine I soutien tout. Si ou I rash slo rasine, lo pyé d'boi I mor. Sans figiré : Sa i vé dir simploman moin la pa pèr aou, pars sak lé pli for lé avèk moin, lo rasine. I vé dir osi moin lé myé informé ké ou, pars moin lé an kontak avèk sak lé a l'orizine é ou non, ou lé bien loin par raport lo sant désizyon. Aou ou na lo pli fèb koté ou sé lo bransh. Demoun lontan té i di sa avan déklansh in batay. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant ni pé z'ète désèrtènn foi dakor rantre nou.